

Image not found or type unknown



Arret maladie en contrat modulable

Par **pauline**, le **27/11/2011** à **11:07**

Bonjour, rnj'ai eu un arret maladie d'une semaine début octobre. Mon contrat de travail est un contrat modulable de 140 h, j'ai donc été payer 140 h et mon employeur a été payer par la sécu mais il me fait rattraper mes heures d'absence en a t'il le droit? merci.